



MOTION DE SOUTIEN A EMMANUEL BALDY, représentant syndical CGT Agglo du Muretain

Toulouse, le 24 janvier 2022

Le syndicat départemental SUD Collectivités Territoriales de la Haute-Garonne soutient Emmanuel Baldy, délégué syndical CGT de la communauté d'Agglo Muretain, menacé d'un conseil de discipline et d'une mise à pied d'UN an, pour avoir soutenu en Juillet 2021 le mouvement des éboueur.es qui s'opposait à la mise en œuvre des 1607 heures par la collectivité.

Cette loi du gouvernement Macron est un véritable recul social que nous avons combattu aux côtés de nos camarades de la CGT.

SUD CT 31 dénonce cette atteinte aux droits des agent.es publics et aux droits syndicaux, qui apparaît manifeste, ciblée vers le représentant syndical de la Communauté d'Agglomération du Muretain.

Pour SUDCT31, cette répression syndicale n'est que le corollaire d'une inaptitude à la négociation.

La communauté d'agglo en contrevenant aux droits des agent.es publics et aux droits syndicaux ne peut pas s'indigner et s'étonner d'une réaction de son personnel quand elle a choisi de fermer la porte au dialogue social.

Les attaques contre les représentant.es syndicaux sont des pratiques qui ne peuvent qu'aboutir à une dégradation des relations entre les exécutifs locaux et le personnel territorial. Nous apportons tout notre soutien à notre camarade de la CGT.

SUD CT 31 exige que la présidence de l'agglomération du Muretain cesse les poursuites à l'encontre des représentant.es syndicaux, élu.es par les agent.es.

Syndicat SUD Collectivités Territoriales de la Haute-Garonne